

L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Un an.....50cts.
Six mois.....25cts.

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER: RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

1ère insertion par ligne.....10cts.
Insertions subséquentes.....5cts.
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

4ième ANNEE

JOLIETTE MERCREDI, 7 DECEMBRE 1887

No 19

Un cheval fidèle.

Un jour, l'automne dernier, un mineur qui demeure seul dans une petite chaumière sise au pied d'un mont, et éloignée de plusieurs milles de l'habitation la plus proche, arriva chez lui vers la brunante, d'un long voyage, presque épuisé et malade. Ayant enlevé la selle et la bride de son cheval, il se jeta sur son lit et s'endormit bientôt d'un sommeil agité. Il s'éveilla durant la nuit pris d'une grosse fièvre. Presqu'en délire il en savait quoi faire, étant seul et sans aucun remède. Il pourrait arriver qu'un voisin passerait par là le matin, mais il y avait aucune certitude que quelqu'un entrerait chez lui avant plusieurs jours et peut-être des semaines.

La réalisation de son état désespéré agrava sa maladie, et le mineur devint plus mal. Le matin arriva, et il fut incapable de quitter son lit. Son cheval, son seul fidèle ami et compagnon, se fit entendre près de là, attendant évidemment que son maître vint à sortir. Durant toute la journée, l'animal se tint à distance d'être entendue, et toute la nuit on pouvait l'entendre marcher à l'entour de la maison, comme s'il eût été certain qu'il était arrivé un malheur à son maître. Enfin la pointe du jour arriva, et l'homme malade fit un effort pour parler. Le cheval entendant la voix amie, alla à la porte de la chaumière, et la poussant ouverte, allongea la tête en la présence du malade, et faisant en même temps un faible hennissement, comme s'il eût voulu dire : "Qu'est-ce qu'il y a ?" mais à cette bienveillante interrogation il n'y eut pas de réponse à part un gémissement de détresse. Pour un moment ou deux le cheval promena ses regards ici et là d'une manière étrange, comme s'il eût été pris d'un étourdissement, puis sortit promptement et partit au grand galop en s'éloignant. Au bruit des pieds de son cheval qui s'éloignait le malade éprouva un grand chagrin à l'idée que son seul ami et espoir, était disparu pour toujours, et il se mit à trembler à la pensée qu'il pourrait mourir avant qu'on sût qu'il fut malade. Son plus proche voisin était un gardien de troupeau dont la maison se trouvait à six milles de là.

Le gardien de troupeau sortait de son déjeuner quand il aperçut un cheval sans cavalier qui venait au grand galop par le chemin de la montagne. Le cheval n'amoindrit sa course qu'à l'enclos près de la maison. Il était blanc d'écume, et hors d'haleine montrant qu'il était venu d'une bonne distance et à grande vitesse. Le gardien de troupeau connaissant le cheval lui parla gentiment, et le cheval poussa un fort hennissement, et en même temps courait avec impatience en montant et descendant le chemin le long de l'enclos. Le gardien de troupeau s'approcha du cheval, qui, cependant ne voulait pas se laisser prendre, mais se mit à courir au galop vers sa demeure, puis s'arrêta et se mit à regarder avec une anxiété évidente. Le gardien retourna à l'enclos, alors le cheval se mit à courir vers le même endroit, en hennissant réclant, comme s'il eût peur. On essaya de nouveau à le capturer mais l'animal se déjoua d'eux d'une manière nouvelle. Le cheval courut encore en haut du chemin, et demanda à l'homme de le suivre — il l'appela par tous les signes muets, presque aussi clairement que s'il eût été doué du pouvoir de la parole.

Ces manières non ordinaires impressionnées tellement le gardien de troupeau qu'il se mit à penser qu'il y avait quelque chose qui allait mal. Était-ce possible que Galena George, comme s'appelait le propriétaire du cheval, eût rencontré

quelque malheur. Peut-être avait-il été assassiné dans sa chaumière solitaire ou était tombé dans le puits de sa mine sans aucun moyen d'en sortir. La sonnerie étrange du cheval montrait clairement qu'il était arrivé quelque chose d'insolite, et cela était suffisant pour porter le gardien de troupeau à agir promptement. Appelant un de ses assistants, l'homme sella deux de ses meilleurs chevaux, prit une paire de revolvers en cas de danger, et une provision de remèdes et des stimulants pour s'en servir en cas de besoin, et tous deux se mirent rapidement en route vers la chaumière de Galena George.

Le cheval de George, observant ce mouvement, manifesta beaucoup de joie, et partit au grand galop vers sa demeure. Les hommes à cheval le suivaient de près, mais le cheval libre gardait le devant, et regardait souvent en arrière pour s'assurer si la poursuite n'avait pas été abandonnée. On continua la course et 10 minutes après leur départ les deux hommes arrivaient à la chaumière de leur ami, qui parut déserte.

Les hommes descendirent de leur monture, et en entrant dans la chaumière trouvèrent George sur son lit tout décharné et paraissant mort, et à la porte se tenait le cheval fidèle, qui ayant essayé de sauver son maître, attendait patiemment qu'il vint à donner signe de vie. Le spectacle était si triste que les hommes qui avaient été guidés par ce noble animal ne purent s'empêcher de verser des larmes. Un prompt examen montra que la vie n'était pas encore éteinte, et pendant que l'un des hommes se mit à préparer des médicaments pour le soulagement du malade, l'autre monta sur son cheval, et partit au galop pour aller chercher un médecin dont le plus près était à 20 milles de là. Avant le coucher du soleil le docteur arriva à la chaumière du mineur, et trouva le malade en pleine connaissance, et cela était dû aux soins de son voisin bienveillant. Au bout de quinze jours le mineur pouvait marcher. Quand on lui apprit la conduite remarquable de son cheval, l'homme pleura comme un enfant. Il dit qu'il connaissait depuis longtemps l'intelligence et l'affection peu communes de son cheval, mais il ne pouvait à peine croire l'histoire de son étonnante sagacité.

Le Pape et l'arme par excellence

Si les souverains de l'Europe dédaignent de rendre justice au Pape, si leur perspicacité ne leur permet pas de voir qu'il faille commencer par lui faire restituer ses États pour avoir la paix s'ils ont la naïve prétention de pouvoir faire jaillir le calme du cliquetis des baïonnettes, du crépitement des mitrailleuses et du fracas des canons, s'en suit-il que les catholiques doivent demeurer cois, l'œil morne et les bras croisés ? Nullement.

Lorsque l'on veut d'une volonté ferme et déterminée atteindre son but, on choisit entre plusieurs moyens, le plus puissant, le plus efficace, et on le met en usage avec courage et constance.

Quel est ce moyen à notre portée, et pardessus tout recom-

mandé par le Saint Père ? Le recours aux armes ? Impossible. L'énergique et constante protestation ? C'est une bien bonne chose. La grande voix de la presse catholique ? C'est encore mieux. La formation de cercles catholiques ? C'est parfait, c'est excellent. Ces trois derniers moyens sont courageusement et noblement employés. Mais les têtes couronnées de l'Europe semblent n'avoir pas d'yeux, pas d'oreilles, ni de cœur pour ces nobles et glorieuses choses. Que leur importe que le Pape gémisses dans les fers ? Bagatelle ! Elles savent bien toutefois recourir à son influence lorsque ça peut favoriser les intérêts de leur ambition et de leur trône.

Quel est donc ce moyen ? C'est l'arme puissante par excellence, c'est l'arme qui remue le ciel, qui fait trembler l'enfer, et qui éclaire et console la terre. C'est elle qui sauva Agar et son fils Ismaël sur le point de périr de faim, de soif, et de fatigue dans le désert ; c'est par elle que Josué arrêta le soleil dans sa course ; c'est elle qui fit reculer de dix degrés l'ombre de cet astre, sous le roi Ezéchias ; c'est par elle que les chaînes de St-Pierre tombèrent, et que les portes de sa prison s'ouvrirent ; c'est par elle que les martyrs triomphèrent des bourreaux et des plus atroces tourments ; c'est par elle enfin que tous les miracles s'opèrent et s'opèreront.

Cette arme, c'est Dieu accourant à la voix de ses enfants et exauçant leurs vœux. Que ce moyen est simple, mais qu'il est divin !

Or, en ces jours sombres et menaçants, on a beau jeter partout ses regards, on a beau interroger tous les horizons, scruter tous les coins et recoins du monde physique et moral, on ne peut en venir qu'à cette conclusion : que par un miracle seul tombe ront les chaînes de Léon XIII.

Les campagnes désolées par une longue sécheresse, soupirent après la pluie du ciel, et Dieu commande aux nuages de la leur verser légèrement d'abord puis par torrents. Les petits oiseaux dans leur nid, poussent de légers cris plaintifs, et la Divine Providence leur apporte leur nourriture. La fleur des champs a besoin de lumière et de rosée, et le Seigneur lui verse la lumière du Soleil, et la rosée du matin,

Oh ! qui n'espérerait ! lorsque la voix de deux cent cinquante millions de catholiques implore le ciel pour la délivrance d'un père captif.

Hélas ! que nos jours sont pâles à côté de ces jours glorieux où, au cri de "Dieu le veut," l'Europe entière volait à la délivrance du tombeau du Dieu fait homme. Et pourtant, ce ne sont ni les grands sujets, ni les nobles causes qui manquent à l'admiration et à l'enthousiasme des hommes. Les théâtres où l'on se couronnerait d'une gloire impérissable sont nombreux, mais les acteurs font défaut.

N'y a-t-il pas à Rome plus que le tombeau sacré de Jérusalem ? N'y a-t-il pas Jésus-Christ Lui-même ? N'y demeure-t-il pas personnellement dans son temple vivant, dans cet autre lui-même, son représentant, le Souverain Pontife Léon XIII ? N'y sont-ils pas tous les deux captifs des musulmans de l'Italie ?

On a toujours trop oublié de dire que ce fut principalement par la prière animée d'une foi vive et ardente, que les Croisés firent tant de prodiges, et qu'ils arrachèrent Jérusalem et le tombeau de Jésus-Christ à l'étreinte immonde et brutale du mahométisme.

Que nos soupirs et nos vœux, comme des jets de flamme, s'élèvent sans cesse vers le ciel pour la délivrance du Souverain Pontife, et nous verrons bientôt le miracle opéré !

Comme la vue de la faiblesse et de l'instabilité des empires de ce monde, est bien propre à ranimer notre foi et notre espérance ! Voyez comme il faut peu de chose entre les mains de Dieu, pour jeter l'émoi dans un grand empire : un petit cancer qui ronge tranquillement la gorge du Prince Impérial d'Allemagne, et voilà que tout l'empire est sans dessus dessous.

L'aurore d'un jour plein de joie, plein d'harmonie et de soleil, se lèvera bientôt pour l'Eglise.

DOLLARD.

Moulin à battre.

M. ARTHUR PAGÉ, annonce au public, qu'il aura toujours en mains, des moulins à battre de toutes façons, faits à perfection et qu'il vendra à des conditions exceptionnellement faciles et avantageuses. Les cultivateurs qui auront besoin de ces instruments aratoires seront certains d'être satisfaits en faisant une visite à son établissement, qui est situé sur la rue Fabre, tout près du Palais de Justice, à Joliette.

Anecdote terrible.

L'histoire de la peau du meurtrier Pranzini, avec laquelle on a fait des portocartes, rappelle à un journal de Paris une anecdote vraiment terrible :

Le docteur X..... avait fait l'autopsie d'une pauvre femme qui avait succombé à une maladie de foie. Il avait enlevé le viscère qui atteignait un volume considérable et présentait des granulations morbides.

Comme c'était un cas fort intéressant, il voulut l'examiner à son aise. Il enveloppa le foie dans un journal et l'emporta chez lui.

Un client pressé l'attendait dans son cabinet ; le docteur n'eut que le temps de passer par la cuisine et d'y déposer son paquet sur la table. Puis il donna sa consultation, d'autres clients arrivèrent, et il n'y pensa plus.

Sur ces entrefaites, la cuisinière entra. — Tiens, se dit-elle dès qu'elle eut déplié le paquet, Madame aura fait son marché — Et elle se mit en devoir d'accommoder le foie à la sauce piquante.

Le docteur X..... était sorti de nouveau.

Il ne revint que pour dîner, très préoccupé d'une opération qu'il allait faire en ville. Tout le monde autour de lui mangeait de bon appétit, lorsque sa femme, le voyant distrait, lui dit : " Reprends donc un peu de foie, il est excellent."

Il pâlit horriblement et s'en alla dans la cuisine : " Nous mangeons du foie, dit-il à la bonne, où l'avez-vous acheté ? — Je ne l'ai pas acheté, répondit-elle, je l'ai trouvé sur cette table. — Dans un journal ? — Oui, monsieur, dans un journal !"

Le docteur X..... a failli en devenir fou, mais sa femme et ses enfants n'ont jamais su qu'ils avaient mangé une pièce anatomique aux échalottes.

CANADA, Province de Québec, Cour Supérieure du District de Joliette. Le premier jour de décembre 1887. Présent L'Honorable Juge Jetté ; dans l'affaire de Isaïe Riopel, insolvable et Alphonse Racine, Requéant. Il est ordonné aux créanciers de l'insolvable de comparaitre devant un des Juges de cette Cour, au Palais de Justice, à Joliette, le treizième jour de décembre courant, à onze heures du matin, pour la nomination d'un curateur aux biens du dit insolvable et sur toutes matières qui seront légalement soulevées.

(Par ordre)
DESROCHERS & DESILETS,
Protonotaire conjoint de la Cour Supérieure.

Corporation de la Ville de Joliette.

Taxes et Cotisations.
Payez votre taxe d'eau et vos cotisations, sans autre avis.

Joliette, 3 Nov. 1887 — 1 m

LUDDER PIETTE,

TAILLEUR,

St-Félix de Valois, P. O.

M. L. Piette annonce aux citoyens du district de Joliette, qu'il a ouvert une boutique de tailleur à St-Félix de Valois, et qu'il se chargera de la confection des habits toujours dans les derniers goûts. De plus il détachera et repassera les habits que le public lui apportera. Le tout sera exécuté promptement et à bas prix.

No 15, 10 n

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ADMINISTRATION ET REDACTION Rue Manseau, Joliette, P. Q. ABONNEMENT Pour une année... 50cts Pour 6 mois... 25cts

L'ETOILE DU NORD

JOLIETTE, MERC. 7 DECEMBRE 1887

Les Pêcheries.

Le Canada et les Etats-Unis sont en négociations actuellement au sujet des pêcheries. Il s'agit, vu que l'ancien traité qui concernait cette question, étant expiré, de régler plus désormais les relations des parties, d'en arriver à une entente à l'amiable.

journaux suivant de près les débats, qu'il doit inévitablement s'éclairer bien du temps avant qu'on en arrive à un règlement définitif.

Le Premier Ministre.

L'état de santé de l'Hon. M. Mercier, chef du cabinet provincial est sans être désemparé assez inquiétant. Les ministériels avaient trop facilement cru à son rétablissement complet avant longtemps.

INVENTIONS.

On nous informe que M. Francis Martel, fils de M. Louis Alfred Martel, de Montréal, a fait l'invention d'une roue marchant par elle-même sans aucun pouvoir moteur dont on fait usage.

Division électorales.

Le conseil-de-ville de Chicoutimi a voté à l'unanimité une résolution en faveur de la division de Chicoutimi et Saguenay en deux divisions électorales distinctes.

Bon conseil.

Un correspondant de la Presse donne aux cultivateurs le conseil suivant : Le dernier dégel a fait grand bien à nos cultivateurs vu le manque presque complet d'eau dans nos campagnes.

Nos Banques.

Au Canada, pour une population de cinq million d'habitants, nous disposons de quarante banques : douze dans la province d'Ontario, quatorze dans la province de Québec, neuf dans la Nouvelle-Ecosse, quatre dans le Nouveau-Brunswick et une banque dans la Colombie-Britannique.

Dans la province de Québec, huit banques ont leur siège d'affaires à Montréal, trois à Québec, une à Sherbrooke, une à Saint-Hyacinthe et une à Saint-Jean d'Ile-Perille.

Cercle agricole.

Le cercle agricole, du bas du Ruisseau, St-Jacques l'Acadigan, a eu le plaisir ces jours derniers d'entendre M. Lippens, conférencier. Une foule de cultivateurs de St-Jacques assistaient à la séance du cercle que présidait M. Azarie Mirault.

Les animaux Canadiens

Depuis quelques années les agriculteurs ont fait des efforts dignes d'éloges pour améliorer la race bovine de Québec. Il est résulté de ce travail des bénéfices considérables pour la classe agricole.

Certes ils ont puisé là à la véritable source, car il a été reconnu de tout temps que les animaux canadiens ne le cèdent en rien aux autres races et la preuve devient plus évidente aujourd'hui lorsque l'on constate que des prix pour ainsi dire fabuleux sont offerts pour nos bestiaux canadiens pur sang.

Société d'agriculture du comté de Montcalm.

Nous avons eu ici samedi dernier une assemblée de la société d'agriculture du comté, sous la présidence de M. Narcisse Forest. Etaient présents : MM. Azarie Mirault, St-Jacques, Siméon Richard, St-Liguori, Cyrien Adard, St-Alexis, Joseph Va-in, Chertsey, André Bertrand, St-Spirite, Edward Mason, Rawdon et Chs Provost, Ste-Julienne.

société. Cette contribution sera à l'avenir de \$5,00 pour chaque membre. L'élection des directeurs de la société a été fixée au 21 décembre prochain.

Congrégation de la Ste-Vierge.

Les élections des officiers de cette recommandable et pieuse association ont eu lieu à Joliette, dimanche dernier. Voici ci-dessous le nom des titulaires et leur charge restitutive : MM. Chs B. Desmarteau, Prêtre J. J. Provost, 1er assistant P. E. McConville, 2e Ed. Thériault, 1er lecteur H. Proteau, 2e André Trudeau, 3e M. Lapière, 4e Antonio Provost, Secrétaire Félix Bernier, Ass.-Secrétaire J. E. Renaud, Trésorier U. Piché, Ass.-Trésorier J. A. Larochelle, Mre des Approbantistes. L. A. Derome, Mre des cérémonies J. O. Désilets, Modérateur du chant Jos Crépeau, quêteur Alcide Mandeville, do Conseillers : MM. Ed Migué, E. Asselin, J. Bolduc et J.B. Delfausse.

Fouetté jusqu'à la mort !

Un crime monstrueux a été commis à Chicago durant le mois de Novembre : August Hatzke, un ouvrier allemand, âgé d'une quarantaine d'années, sans le moindre prétexte, probablement dans un accès de furie alcoolique, a fouetté jusqu'à la mort, avec une lanière de cuir munie de plomb, un pauvre enfant de onze ans, que la femme de ce misérable, morte il y a cinq ans, avait eu d'un premier mariage. A diverses reprises, pendant la nuit, les voisins de Hatzka avaient été réveillés par les cris de douleur du petit martyr, mais personne n'avait eu le courage d'intervenir. Dans la matinée, Hatzka est allé trouver lui-même ses voisins et leur annonça du ton le plus cynique à la fois que l'enfant était mort subitement.

AU CACHOT.

Deux individus sont en prison : l'un pour avoir volé une montre et l'autre une vache. -- Eh bien quelle heure est-il ? demanda à son compagnon celui qui avait volé la vache. Que diable ! j'sais pas trop ; mais je pense qu'il est temps d'aller traire la vache.

Accident extraordinaire.

Un accident aussi inusité qu'horrible est arrivé à une petite fille de deux ans nommée Jessie Hickmeyer, près de la ville de Scott, au Kansas. Dans ce pays l'on tire l'eau de puits artésiens pour les besoins domestiques. La petite fille jouait près du puits de la maison, quand elle tomba accidentellement dans le tube, qui est de fer galvanisé et profond de 110 pieds. Il a 12 pouces de diamètre pour 80 pieds, puis se rétrécit jusqu'à 8 pouces pour le reste de sa longueur. En mettant l'oreille à l'orifice du puits, on put se convaincre que la pauvre enfant vivait encore car on entendait ses cris plaintifs. Comment retirer la fillette de sa position critique, était la difficulté. On attachait au bout d'un câble un crochet en fer, et en le descendant dans le tube. Il fallut une heure avant de réussir à accrocher l'enfant, puis on se mit à tirer sur le câble, et les cris de Jessie devinrent plus distincts. Malheureusement le crochet lâcha prise quand l'enfant fut à 30 pieds de l'orifice, et elle retomba au fond. On sortit le crochet, et on le trouva enveloppé de lambeaux de vêtements tachetés de sang. On essaya de nouveau à la crocheter, mais inutilement ; on attrapa que la tête. Il fallut trois jours pour creuser une excavation à côté du tuyau, qui fut coupé. L'enfant était morte depuis plusieurs heures.

Convent de la Congrégation

Les élèves pensionnaires de cette florissante institution qui est établie à Joliette depuis quelques années n'ont pas voulu laisser passer sous silence la fête de leur digne supérieure, sans lui témoigner un signe de reconnaissance à l'occasion de sa fête. A cette fin quelques cadeaux lui seront présentés aujourd'hui ainsi qu'une adresse de félicitations.

Parricide épouvantable

Un épouvantable drame de famille s'est déroulé dans une ferme du comté de Darlington (Caroline du Sud). John Edwards, un jeune homme de seize ans, a tué sa mère et mortellement blessé sa sœur d'un coup de fusil qu'il destinait à son père. Fred Edwards, le père, fouettait un de ses plus jeunes enfants l'orsque la mère a voulu intervenir. Edwards a tourné alors sa colère contre sa femme et s'est mis à la battre impitoyablement. John s'est précipité au secours de sa mère et le fermier exaspéré par ces interventions successives a lancé de toutes ses forces une hache à la tête de son fils. Le dangereux projectile ayant manqué son but, John a battu en retraite, mais il est revenu bientôt après, armé d'un fusil et, voyant son père qui continuait à mal traiter sa mère, l'a sommé, en le couchant en joue de se retirer. Le fermier ne tenant aucun compte de cette menace, John a fait feu ; mais il avait mal visé, il a blessé sa mère qui est morte au bout de quelques instants, et une de ses sœurs qui venait instantanément s'interposer à son tour. La jeune fille est dans un état désespéré et John a été arrêté.

Démission.

L'honorable Frank Smith, ministre sans portefeuille depuis 1882, dans le cabinet fédéral a envoyé sa démission au premier ministre.

Convois d'œufs.

Un train spécial de 25 chars est passé ces jours derniers sur la ligne du Grand-Tronc, venant d'Ontario et allant à New-York. Ces chars portaient 31 millions d'œufs. Si ce convoi eût déraillé, il aurait fait une jolie omelette !

ECHOS DU JOUR

Le Parlement Fédéral va être convoqué pour la dernière semaine de janvier.

Dans le comté de Laprairie, M. Goyette est prêt à résigner, mais le pétitionnaire n'acceptera pas sa démission.

L'Hon. M. Mercier ne prend pas de mieux. Ses médecins lui ont conseillé de faire un voyage de quelques semaines dans les Etats du Sud.

Des personnes se disant bien renseignées prétendent que l'honorable M. Costigan sera nommé percepteur des douanes à Saint-Jean. N. B.

D'après la preuve qui a été faite dans la cause de la contestation de l'élection du comté Jacques-Cartier, on dit que M. Boyer a donné sa démission.

Les autorités anglaises ne savent où donner la tête pour se débarrasser des 500,000 indigents qui encombrant les rues de Londres.

Le montant des importations du mois dernier, à Ottawa, est évalué à \$146,158, les droits de douane ayant rapporté la somme de \$23,249.

La défense dans la contestation de l'élection de sir John Macdonald, à Kingston, renferme 60 ou 70 accusations de corruption contre le candidat défait, M. Gunn.

Les recettes totales du Pacifique pour les dix mois finissant le 31 octobre dernier ont été de \$9,168,434,81 et les dépenses de \$6,539,123,05, ce qui laisse un profit net de \$2,629,311,76.

Une vache jersey dans le comté de Sussex, Angleterre, a donné cette année 576 lbs. de beurre, un peu plus de 10 lbs. de beurre par semaine. En 1886 elle a donné 514 lbs. de beurre.

La compagnie des chars élevés de New-York emploie vingt mille livres de papier par mois, pour l'impression des petits billets de passage dont le prix est de 5c. il faut trente mille passagers par mois pour payer le coût de ces billets seulement.

Cela peut donner une idée du nombre énorme des voyageurs.

Cinq gamins de quinze ans se sont constitués en tribunal criminel, dans l'école publique même de Pétrolia (Pennsylvanie), ont condamné à mort trois de leurs camarades plus jeunes qu'eux et les ont pendus. Deux des ces petits infortunés ont pu heureusement être dépendus à temps par des personnes attirées par le bruit; mais le troisième, qui était le plus jeune, avait déjà perdu connaissance et était dans un état presque désespéré.

Les pétitionnaires dans la cause de l'élection contestée de Shefford n'ayant pas procédé dans la cours des derniers six mois, M. le juge Tait a déclaré nulle et non avenue la pétition contre M. Audet, député à la Chambre des Communes. Même jugement a été rendu contre les pétitionnaires qui demandaient l'annulation de l'élection de M. McGreevey de Québec. Sir A. P. Caron est aussi dans le même cas.

L'année dernière on a payé aux Etats Unis la taxe sur 3,510,898,488 cigares. La moyenne des fumeurs se contente d'un cigare valant \$30 le mille ou qu'on vend en détail à cinquante la pièce. Sur cette base il est fumé par année des cigares pour la valeur de \$180,000,000, ou \$15,000,000 chaque mois, ou encore \$500,900 par jour. A part de cela, on gaspille \$6,500,000, sur des cigarettes empoisonnées, et ceux qui préfèrent fumer avec une pipe ajoutent un autre montant de \$20,000,000.

Les mines d'or en Australie continuent d'être très productives. Quelques unes sont à une profondeur de 2,000 pieds et plusieurs seront creusées plus profondes que cela encore avant longtemps. Ceci est contre les prédictions d'un vieux mineur qui a dit-il y a plusieurs années, qu'on ne trouverait jamais aucun or en Australie à une profondeur plus grande que 100 pieds.

Le Czar de Russie a donné récemment une preuve de sa grande force musculaire à un divertissement à Fredensburg. Un conjurateur allemand donnait un divertissement à la famille royale danoise en faisant des tours habiles, et montrait un talent particulier dans l'usage et l'abus des cartes. Après que la séance fut finie Alexandre III s'approcha du conjurateur, en disant qu'il connaissait un tour de cartes que Herr Lowe aurait de la difficulté à faire. Ceci consistait à déchirer un paquet de 25 cartes au premier essai, prouesse que l'empereur accomplit sans la moindre difficulté, et laquelle le conjurateur avoua être incapable de faire.

Splendeur passée.

Hanlan, le célèbre Hanlan dont les hauts faits nautiques ont été célébrés sur tous les tons par la presse américaine et canadienne, est tombé du haut de son antique splendeur. Sa renommée greffée sur dix victoires consécutives, a reçu un coup mortel en Australie, où il était allé se mesurer avec Beach. C'est la troisième défaite qu'il subit depuis 1884, et les sportmen jugent que cette troisième épreuve est décisive. Elle fait perdre à Hanlan le sceptre de champion du monde et brèche sa réputation de vainqueur. Hanlan n'est donc plus désormais qu'une gloire déchu.

AVIS.

Je, roussigné, donne avis par les présentes, que je ne suis responsable, d'aucune dette contractée en mon nom, sous une autorisation signée de ma main. Que chacun en prenne note. Joliette, 5 décembre 1887. DENIS CHAILLE, boucher

Un gros bœuf.

Adam Forepaugh, vient de faire l'acquisition à Atchison, Kan., d'un gros bœuf qu'il a payé \$10,000. Il se nomme John Sherman, à un poids de 4,250 lbs. C'est le plus gros bœuf de l'univers, et indubitablement le plus grand curiosité du monde en fait d'animaux, étant aussi gros en comparaison avec les bœufs ordinaires qu'était Jumbo avec les autres éléphants. Ce monstre a 6 pieds de hauteur, 11 pieds et 4 pouces de tour, 3 pieds et 4 pouces entre les jointures de la cuisse, et 18 pieds de longueur. Ses os sont énormes et une fois bien engraisés il peut pèser 7,000 lbs. Malgré l'énorme grosseur de cet animal remarquable, il est aussi actif qu'un bœuf du poids ordinaire de mille livres.

M. Forepaugh, a aussi acheté une vache qui pèse seulement 350 lbs. Elle a 35 pouces de hauteur et donne trois gallons de lait par jour. Elle a eu quatre veaux.

Echos de Joliette.

Religieux.—Le Révérend P. Beaudry, curé de Joliette, a annoncé dimanche au prône qu'il y aurait encore cette année, comme par le passé, grande retraite, à l'occasion de la fête de Noël et en a fixé le temps comme suit: du 15 au 18 pour les personnes du sexe, 3 jours, et du 18 à Noël pour les hommes.

Nous espérons que les exercices de la retraite seront suivis avec attention et que dans la population, rares devront être les abstentions qu'on aura à déplorer.

Il faut savoir reconnaître le trouble et les dépenses que cette insigne faveur qui nous est accordée chaque année coûte à notre pasteur et profiter en chrétiens anxieux de leur salut éternel. Ce temps de grâces ou D ou versent à pleines mains ses bénédictions sur la tête des pêcheurs repentis.

Municipal.—Le matériel du département du feu est actuellement rendu et placé depuis quelques jours dans la bâtisse de la nouvelle station des pompes ou le corps des pompiers et de la police s'installera tout probablement d'ici à un mois.

Trois mats ont été posés sur la bâtisse et depuis mardi, au bout du maître mat, flotte le pavillon tricolore.

Assomption.—On dit que le village de l'Assomption est dans l'idée de se faire incorporer ville et qu'il va procéder en conséquence vis-à-vis la législature.

M. A. Durand, architecte, entrepreneur serait actuellement occupé à dresser le plan de la localité.

Judiciaire.—Lundi le 5 courant au palais de justice du district de Joliette, eut lieu l'ouverture du terme de la Cour supérieure sous la présidence de l'hon. Juge Taschereau.

Dans l'après-midi, vers deux heures la cause de la contestation de l'élection de Ed Guilbault, Ecr. M. P. fut appelée et M. Auguste Cornélius, avocat de la défense, adressa la parole à la Cour. Prétendant sur le témoignage de plusieurs autorités que le temps délimité aux termes de la loi pour donner aux contestants, en fait d'élections parlementaires, le droit de recours en justice et de procéder, était dépassé dans la cause, il fit en conséquence demande du renvoi de la pétition.

L'Hon. Juge Taschereau, a par suite ajourné pour jugement sur le mérite de ces allégations, au 12 courant.

Si la contestation n'est pas renvoyée sur la motion de l'avocat du défendeur, l'instruction en sera reprise au 30 janvier prochain.

Température.—Dimanche dans l'après midi nous avons eu à Joliette, une pluie torrentielle qui a duré jusqu'au lendemain sans désamperer.

La neige a baissé de plusieurs pouces et tous les fossés dans les chemins ont été remplis.

Cette pluie est d'un heureux présage pour les cultivateurs qui autour de Joliette souffrent si souvent l'hiver par suite du manque d'eau.

Le Nord.—Tel est le titre d'un magnifique ouvrage de 163 pages que nous venons de recevoir.

Ce travail dû à la plume de M. B. A. T. de Montigny est dédié à Sa Grandeur Mgr Chs Fabre, archevêque de Montréal. Tant sous le rapport littéraire que par les renseignements qu'on peut en tirer pour l'avantage et le bénéfice de la colonisation, il mérite d'être lu avec attention et avidité et destiné à placer son auteur au premier rang parmi les écrivains les plus renommés du jour.

Magistrature.—L'Hon. Juge Taschereau, actuellement en charge pour le District de Joliette, doit sous peu être remplacé par l'Hon. M. Globensky, nommé juge tout récemment.

Changement.—D'après une décision de Sa Grandeur Monseigneur El Chs Fabre, en date du 27 Novembre 1887, M. A. Pagé, Ptre, a été nommé chapelain à l'hospice St-Isidore de la Longue-Pointe.

Nous recevons réception de l'Almanach des familles et Agricole de MM. J. B. Rolland et fils pour l'année bissextile 1888, et aussi de l'Almanach Illustré du Canada de MM. Cadieux et Derome. Ce sont trois jolies brochures qui se vendent pour la modique somme de 5 cts chaque.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

Progrès.—M. Chs Laporte, horloger-bijoutier, de Joliette, a loué ces jours derniers, un côté du magasin, qu'a fait ériger M. Euclide Lachapelle, sur la Place du Marché. M. Chs Laporte se propose d'augmenter son commerce. Espérons qu'il sera bien encouragé.

Nomination.—M. Ides Chartier de Joliette, a été nommé collecteur Trésorier de la Société de Bienfaisances et de secours Mutuelle de Joliette en remplacement de M. J. O. Pagé actuellement résident à Montréal.

Personnel.—M. Olivier Mandeville, un de nos bons canadiens français des Etats-Unis, qui maintenant demeure à Spencer Mass, était à Joliette la semaine dernière.

Nomination.—M. Bruno Panneton H. C. S. et agent collecteur ayant été nommé député-shérif pour le district de Joliette, annonce aux messieurs du barreau du district et d'ailleurs qu'il exécutera comme par le passé les ouvrages qui lui seront confiés.

Décédée.—Dame Beupré, femme âgée, et qui demeurait au couvent de la Providence, à Joliette, est décédée ces jours ici. Son service a été chanté mercredi matin.

Subitement.—On nous informe que M. Chs. B. H. Leprohon, ex-député Shérif du District de Joliette et Seigneur de Lavaltrie, est soudain tombé malade à ce dernier endroit mardi de cette semaine. Il était parti de Joliette le jour même et très bien portant pour rendre visite à ses oncles.

Sa maladie dit-on est très grave d'après la déclaration du Médecin.

Sur té gramme envoyé pour avertir la famille, mademoiselle Leprohon s'est immédiatement rendue auprès de son père.

Le malade lui-même a-t-on appris ne se fait pas d'illusion sur son état. Toute espérance cependant n'est pas perdue.

Terre à Vendre.

Une belle terre, située dans la paroisse de St-Liquori Comté de Montcalm, comprenant 130 arpents en superficie, battie de maison, grange, écurie et autres dépendances, le tout en bon ordre. Vente à des conditions faciles et à bon marché. S'adresser à ATCHÉ PELLAND, Joliette No 16, 17 n, 3 m.

AUX GENS D'AFFAIRES. Grand avantage.

M. Jacques Sénécal de la Base de Roch, comté de Joliette, annonce au public, qu'il a sur la rivière l'Assomption, à trois milles de Joliette environ, sur la ferme anciennement la propriété de M. Frank Kelly, un magnifique pouvoir d'eau qu'il cèdera à conditions faciles à quiconque voudrait bâtir un moulin ou une manufacture à cet endroit. Celui ou ceux qui entreprennent en marché avec lui, dans l'intention d'établir une manufacture de laine ou de coton auront la préférence. Seulement 2 milles de chemin de fer à bâtir pour relier le Pacifique à St-Thomas. Le site est des plus propres. S'adresser à Jacques Sénécal Base de Roch Paroisse de Joliette P. Q.

MARIAGE

A Montréal, le 21 novembre, M. Damase Gauthier, de l'Assomption, conduisait à l'autel Belle Céline Pétrin de Montréal. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Père Portelance, cousin du marié. L'heureux couple est parti immédiatement après la cérémonie pour Fall River. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Noël et le jour de l'An.

Le plus bel assortiment de cartes, pour ces deux grands jours qui ne se soit encore jamais vu ainsi qu'un assortiment monstre, de jouets de toutes sortes est maintenant installé et offert en vente, au magasin de Albert Gervais place du Marché, à Joliette.

Nouvelles du Comte de Montcalm.

Judiciaire.—La cour de circuit du comté a siégé ici mardi. Il y avait peu de causes sur le rôle, vu que le dernier terme a eu lieu il y a à peine quatre semaines.

Election.—Les élections des directeurs de la société d'agriculture, auront lieu ici mercredi prochain.

Contrat.—M. O. Brouillette, qui a le contrat pour la construction du nouveau presbytère de St-Esprit est allé à Ottawa la semaine dernière pour acheter le bois nécessaire à son entreprise. Le contrat pour la pierre a été accordé par M. Brouillette à M. Beauséjour de St-Jacques.

Personnel.—M. Aimé Riopel est parti ces jours derniers pour un voyage au lac St-Jean.

Séance.—Les membres du cercle littéraire de cette paroisse ont commencé à préparer la séance qu'ils doivent donner sous peu. On jouera deux ou trois comédies, il y aura chant et musique instrumentale.

Prédiction.—Un citoyen qui paraît s'y connaître en fait de pronostic nous prédit de forts orages du 10 au 15 décembre prochains. Il paraît que l'on va reprendre les voitures d'été.

Un accident des plus déplorables est venu ces jours derniers jeter le deuil dans une brave famille de chertsey. M. Salomon Poudrier était occupé à bucher lorsque tout-à-coup l'arbre qu'il abattait le frappa à la jambe et le renversa dans la neige. Le malheureux eut la jambe fendue et broyée à plusieurs endroits. Il n'a survécu que quelques heures à cet accident.

Accident.—James Nallen qui était parti l'automne dernier pour les chantiers du Vermont est revenu la semaine dernière à la suite d'un accident. Un billot qu'il était à romuer l'a frappé sur la jambe et la lui brisa.

Rawdon.—La dyphthérie fait des ravages dans Rawdon. Le Dr A. Deschambault qu'est venu se fixer dans cette paroisse depuis quelques semaines a les malades sous ses soins.

James Wolsh un des plus anciens citoyens de Rawdon est décédé la semaine dernière à l'âge de 80 ans environ.

POUR 25 CENTS

LA LIBRAIRIE DE ALBERT GERVAIS, JOLIETTE, P. Q.,

- Adressera franco à toute personne qui enverra la somme ci-dessus :
- 10 L'Almanach Agricole pour 1888.
- 20 L'Almanach du Canada illustré
- 30 Le Calendrier ecclésiastique
- 40 Le vol de l'Hon B. Joliette (cartonné)

Adressez sans retard vos demandes et vous recevrez franco par la poste ces articles

POUR 25 CENTS.

Canada Province de Québec, District de Joliette, Cour de Circuit, No 1959, Lazaro Guilbault, commerçant, de St-Elizabeth, dans le dit District, demandeur contre Léon Hubert et François Ménard, tous deux cultivateurs, du même lieu, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans les deux mois. Ville de Joliette, le 7 décembre 1887.

DESROCHERS & DESILETS G. C. C.

E. PIQUETTE ST-ALEXIS.

Grand Manufacturier de tabac du comté de Montcalm et spécialiste hors ligne en fait de culture pour le tabac Havannah, Connecticut, etc. M. E. Piquette donne avis au public que ceux qui auront besoin de tabac devront s'adresser directement à lui, à St-Alexis comté de Montcalm. Il vend à conditions faciles et à très bon marché.

Article Supérieur quant à la qualité. No. 19, 7 Dec. 87

MARCHE DE JOLIETTE
Samedi 3 Décembre 1887.

FARINE

Fleur de blé par 100 lbs.	2 10	2 40
Fleur de seigle do.	1 40	1 60
Fleur de blé d'Inde do.	1 60	1 80
Fleur de sarrasin do.	1 30	1 40
Fleur d'avoine do.	1 70	1 75

GRAINS

Avoine par minots.	0 35	0 40
Orge par 50 lbs.	0 50	0 60
Blé par minots.	1 25	1 30
Pois par minots.	0 55	0 60
Sarrasin 50 lbs.	0 40	0 45
Seigle.	0 60	0 70
Blé d'Inde do.	0 65	0 70
Graine de lin par minot.	0 90	1 00
Graine de mil.	2 50	2 70
Graine trèfle par lbs.	0 09	0 10
Graine de trèfle blanc.	0 12	0 15

VIANDES

Lard par 100 lbs.	7 00	7 50
Lard frais par lbs.	0 09	0 10
Lard salé.	0 10	0 11
Beuf par lbs.	0 05	0 08
Mouton par lbs.	0 06	0 08
Agneau par quartier.	0 30	0 50
Veau do do.	0 75	1 00

VOLAILLES ET GABRIERS.

Poules par couple.	0 60	0 70
Poulets do do.	0 30	0 40
Dinde do do.	2 00	0 00
Oies do do.	1 00	1 20
Perdrix par couple.	0 00	0 00

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 mts).	0 60	0 80
Navets par minot.	0 30	0 40
Carottes "	0 40	0 50
Oignons par minot.	1 00	1 20
" par tresse.	0 07	0 08
All par tresse.	0 15	0 17
Fèves par minot.	0 00	1 25
Choux (la pomme)	0 05	0 80
Noix par minot.	0 00	0 00
Pommes par minot.	1 00	1 25

LAITERIE ET DIVERS.

Lait frais par lbs.	0 22	0 24
do salé do.	0 18	0 20
Œufs par douzaine.	0 17	0 19
Saindoux par lbs.	0 12	0 14
Sucre par lbs.	0 08	0 09
Sirup d'érable par gallon.	0 00	1 20
Miel par livre.	0 00	0 13
Laine par livre.	0 35	0 40
Laine en écheveau par lbs.	0 60	0 70
Savon.	0 06	0 08
Peaux par livre.	0 05	0 06
Foin par cent bottes.	0 40	5 50
Foin par botte.	0 06	0 08
Paille par botte.	0 04	0 05
Stoile la verge.	0 70	0 00

JOSEPH LEDUC.
Clere du Marché.

Important à savoir.—Que ceux qui ont besoin de tapisseries, pour remettre à neuf les murs de leurs appartements, n'expriment d'aller faire une visite à la Librairie du Sacré Cœur, tenue par Albert Gervais, Place du Marché, Joliette. Pour 10 centins la pièce, vous aurez là des patrons à la mode du jour, ce qui valait l'an dernier 10 centins. Les patrons sont des plus nouveaux, le papier est de première qualité, l'assortiment est immense, et les prix varient de 1 cent en montant.

Allez le voir, et vous constaterez l'exactitude des faits ci-dessus énoncés.

Demandez-en des nouvelles aux tapisseries de la ville.

MACHINES A COUDRE.
Etc., Etc.

UN ETABLISSEMENT qui mérite d'être connu du public en général et de ceux qui ont le désagrément de ne pas posséder de Machines à Coudre, et même de ceux qui ont l'avantage d'en avoir, c'est celui qui est tenu à Joliette, par



Constantement en mains, aiguilles, huile à moulin, etc., etc.

On vend des pièces détachées pour toutes les machines à coudre, et les réparations sont faites avec promptitude et à bon marché.

Acté c. m

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE



DU Dr NEY

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup et autres affections des Voies Respiratoires.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement.

Ce remède précieux est composé d'herbes médicinales, et d'autres substances médicamenteuses, le tout soigneusement combiné de manière à produire un effet PROMPT ET EFFICACE.

Le peu d'espace ne nous permet pas de donner ici même une faible partie des témoignages des personnes qui ont bénéficié de l'usage de cette admirable préparation. Nous ne citons que le suivant, vu qu'il vient d'une personne bien connue et qui A SOUFFERT PENDANT PLUS DE VINGT ANS les tortures de cette terrible affection.

MONSIEUR,

Il me fait plaisir de vous donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY.

Je souffre depuis vingt et un ans de l'Asthme, maladie si cruelle que j'ai contractée pendant le cours de la guerre de sécession, à laquelle je pris part comme militaire dans l'armée du Nord. Depuis cette époque, ayant voyagé beaucoup, et dans plusieurs pays, j'ai eu occasion d'essayer nombre de préparations très recommandées contre cette pénible affection; mais je n'ai encore rien trouvé de comparable au SPECIFIQUE DU Dr NEY. Pour moi, c'est le remède par excellence.

Une autre personne à qui j'ai recommandé ce médicament, s'en est servi avec le plus grand avantage et a éprouvé un soulagement immédiat.

J'ai aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que mes enfants qui souffraient du rhume avaient éprouvé un soulagement considérable par le fait qu'ils étaient dans l'appartement où je faisais brûler du SPECIFIQUE.

Je n'hésite donc pas à recommander en toute confiance aux malheureux asthmatiques le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, dont l'usage m'a fait tant de bien.

Votre bien dévoué etc.,

ESDRAS GENEREUX

St-Alphonse de Rodriguez, 22 novembre 1886.

Le propriétaire se fera un plaisir de donner le nom et l'adresse du nombre de personnes qui ont employé le SPECIFIQUE avec le meilleur résultat à tous ceux qui lui en feront la demande, afin qu'ils puissent vérifier la véracité de ses avancés.

Prix : 50 centins et \$1.00 la boîte. Petites boîtes d'essai 25 centins.

Expédié franco par la maille sur réception du prix.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT
LOUIS ROBITAILLE

PHARMACIEN-CHIMISTE

Joliette, P. Q.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément, quand par un usage judicieux du Restaurateur de Robson vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur noire primitive et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce?



Robson rend aux cheveux leur noir primitif, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable. Essayez ce Restaurateur, et vous serez pleinement satisfait. Prix 50 cts la bouteille. Vendu chez tous les marchands et chez L. ROBITAILLE, Pharm. Joliette.

Non seulement le Restaurateur de

Au public voyageur!!!

L. F. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes: Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir: La Guardian, sur le feu, La Commercial Union, sur le feu et la vie, La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

Bureau: Rue Manseau. Ancienne résidence de F. B. Godin, Ecr JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et que dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurances tant sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

J. & W. REID, M. P. E. Beaupré,

FABRICANTS DE PAPIER
A LA
Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à encadrer et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

J. A. CHARLAND,
TAILLEUR,

A L'enseigne des GROS CISEAUX,
Vis-à-vis l'Hôtel Chevalier.

Les personnes qui veulent apprendre la COUPE GEOMETRIQUE, seule manière sûre de tailler un habit trouveront M. Charland à leur disposition.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE
BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

BISCUITS DE TOUTES SORTES

qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

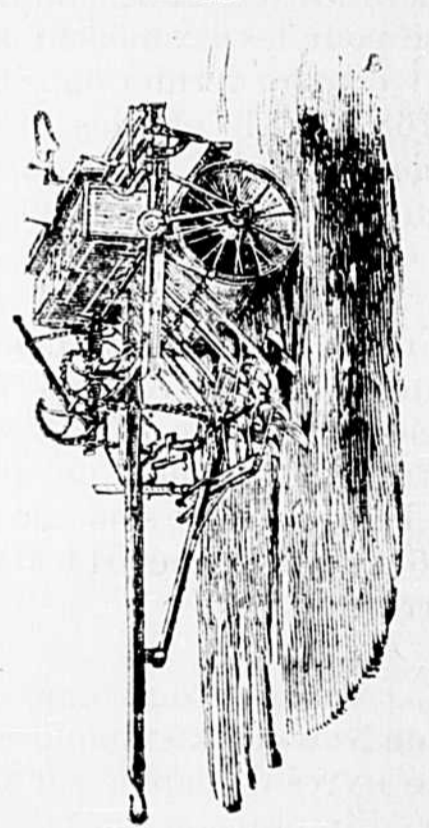
MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN,
JOLIETTE, P. Q.
20, 284-12m

Nouveau papier. — A la demande de M. Albert Gervais, libraire de cette ville, M. J. B. Rolland vient de fabriquer un nouveau papier à note qui est de première qualité et qui a pour nom *Papier Gervais*. M. Gervais sera en état de le vendre à très bas prix.

Rouleaux semant la graine de mil.



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate-forme entourée pour les poches, et gratoir à levier pour déboucher le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour soier le bois de chauffage avec scie ronde, et fonctionnant avec *horse power*.

On continue aussi à manufacturer nos machines à moudre, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on gagera de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,
S. VESSOT & CIE.
Manufacturiers,
Joliette, P. Q.